

Fiche technique

Certifié ISO-9001/14001

ArboShield UV

Protection de surface pour les éléments de construction en bois
pour l'extérieur et l'intérieur

Domaine d'emploi	ArboShield UV est un revêtement mat, à base d'eau, sans jaunissement, pour les éléments de construction en bois, poutres BSH, CLT (planches contreplaquées) et poutres lamellées-collées. En intérieur, il convient aux pièces à forte humidité, comme les saunas extérieurs ou les plafonds de piscines. En extérieur, ArboShield UV est utilisé pour les sous-faces de toitures et comme protection temporaire contre l'humidité et la décoloration des éléments en bois pendant le transport et la construction. Une combinaison spéciale d'agents de protection contre la lumière protège les surfaces traitées, réduit les changements de couleur et prévient les fissures et le délaminage.
Propriétés	- Bon pouvoir de remplissage - Finition mate, aspect naturel - Séchage rapide - Protection temporaire contre l'humidité pendant la phase de construction jusqu'à 28 jours - Élastique pour prévenir les fissures et le délaminage - Réduit considérablement et durablement le jaunissement ou le noircissement du bois - Faible tendance à l'encrassement, facile à nettoyer - Bonne résistance à l'eau et à l'alcool - Application sans problème - Conforme à Minergie-ECO, eco 2 - Étiquette Environnementale Suisse catégorie B
Données techniques	Liant Copolymères spéciaux avec combinaison d'agents de protection contre la lumière Teinte Incolore ou blanc lasuré Brillance mate, niveau de brillance 8 % (géométrie 85°) Forme de livraison Prêt à l'emploi Emballage 1 / 5 / 18 l Extrait sec DIN EN 53216 36–40 %, valeur moyenne Densité DIN EN 53217 1,05 g/cm³, valeur moyenne Viscosité DIN/ISO 2431 45 s DIN 6 mm Adhérence DIN EN ISO 2409 GT 0–1
Support	Le bois doit être propre, sec et exempt de substances pouvant nuire à l'adhérence, telles que graisse, huile, poussière, couches non adhérentes ou autres impuretés. Les surfaces en bois déjà jaunies doivent être poncées jusqu'au bois clair. Utilisez ArboShield UV uniquement sur du bois non traité. La surface du bois doit être bien poncée (grain 150–180). Les surfaces à revêtir doivent être testées pour s'assurer qu'elles sont adaptées et qu'elles peuvent supporter les revêtements suivants. L'humidité du bois ne doit pas dépasser 15 % à l'extérieur pour le bois sur mesure et 18 % pour le bois non sur mesure. En intérieur, < 12 %. Toujours faire un échantillon de surface pour vérifier l'adéquation et la consommation.
Système d'application	2x ArboShield UV
Application	Peindre, rouler, vacumat, au pistolet : Buse 1,8–2,0 mm ; pression 2,5–3,0 bar Au pistolet Airless : par exemple, buse Wagner 0,28 mm 5/11 Important Toujours bien mélanger ArboShield UV avant l'application.

	Consommation Environ 110–130 g/m² par application, selon l'espèce de bois et l'utilisation prévue. Les valeurs de consommation obligatoires doivent être déterminées par des essais préalables. Température minimale d'application Ne pas appliquer en dessous de +10 °C de température ambiante et de température du support. Nettoyage des outils Immédiatement après usage avec de l'eau, après une longue période d'inactivité avec un diluant nitrique.
Séchage DIN EN 53150	Pour une quantité d'application de 100 g/m Sec hors poussière après env. 20 min Surpulpvrisation possible après env. 120 min Sec à cœur après environ 8 h Empilable après environ 16 h Durcissement final atteint après environ 3–4 jours, séchage à l'étuve possible
Stabilité au stockage	Max. 24 mois à +20 °C dans des emballages non ouverts. Stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel. Protéger de la lumière directe du soleil.
Remarques particulières	ArboShield UV peut modifier la teinte du bois et de la teinture. Sur les bois foncés, il peut entraîner un séchage blanchâtre. Après séchage, l'effet visuel peut être évalué sur le support concerné. Le produit a une coloration propre légèrement rougeâtre qui peut être visible sur certaines espèces de bois, sur les placages ou les panneaux dérivés du bois, par exemple les panneaux OSB, même après séchage. Cette coloration disparaît généralement après quelques jours à la lumière. Sur les supports très absorbants (par ex. les placages minces), les décolorations peuvent également être causées par des composants (par ex. les colles). Si des décolorations indésirables persistent après 3–4 jours de séchage, ArboShield UV n'est pas adapté au support testé. Ne convient pas au BauBuche (hêtre de construction), aux plans de travail des cuisines ou pour le revêtement de produits à base de résine alkyde. ArboShield UV ne résiste pas à certains types de caoutchouc, par exemple les joints de porte. Pour les peintures particulièrement résistantes, par exemple sur les tables et les façades de meubles, nous recommandons Hesse PUR-Sun-Cape DE 4800X Anti-Scratch en combinaison avec Arbosan UV-Stop comme couche de fond. Ne pas appliquer ArboShield UV sur des supports alcalins. Protéger le bois traité des éclaboussures d'enduit. Le contact avec des matériaux alcalins entraîne une coloration jaune visible. Important : En cas de changement de produit pour des produits diluables à l'eau, l'équipement d'application doit être très soigneusement débarrassé des anciens résidus de peinture. Rincer ensuite avec un détergent approprié pour éviter la floculation. Respecter les normes et directives ASEPP/BFS et SIA applicables à l'élément de construction à traiter. Respecter et utiliser les listes de contrôle ASEPP, les protocoles de contrôle et les instructions de maintenance. ArboShield UV peut être doté en option d'un additif de protection du film. ArboShield UV équipé d'un film protecteur contient les substances actives biocides 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON et 4,5-DICHLOR-2N-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON aux propriétés algicides/fongicides. L'eau provenant du nettoyage des outils de travail ne doit pas pénétrer dans le sol ou les eaux de surface.
Directive 2004/42/CE	Le produit est inférieur à la valeur maximale de 130 g/l de la catégorie de produits A/e Wb et est donc conforme. Teneur en COV : max. 15 g/l.
Données de sécurité	Classification/conseils de prudence Voir la fiche de données de sécurité et l'étiquette actuelles. Code de déchets 08 01 12

arbezol

Les informations ci-dessus ne sont que des indications générales. Les conditions de travail indépendantes de notre volonté et la variété des matériaux utilisés excluent toute revendication sur la base de ces informations. En cas de doute, nous vous recommandons de faire suffisamment d'essais par vous-même. Une garantie ne peut être donnée que pour la qualité élevée et constante de nos produits. Toutes les éditions précédentes de cette fiche d'information perdent leur validité.

Téléphone +41 (0)44 817 74 74 | www.bosshard-farben.ch | bosshard@bosshard-farben.ch